Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 037-213701634-20260707-48_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

COMMUNE DE NAZELLES-NEGRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 juillet 2026 | Séance ordinaire | Convocation du 02 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de NAZELLES-NEGRON, légalement convoqué, s'est assemblé à la grange de Négron sous la présidence de Monsieur Fernando FIGUEIREDO, Maire,

Présents : M. FIGUEIREDO Fernando, Mme MICHEL Aurore, M. AVRIL Damien, Mme MARTIN-SANTACRUZ Elodie, M. BERTRAND François, Mme BREUSSIN Sylvie, M. VERRIER Jérôme, Mme PAREUX Sonia, Mme LACÔTE Fabienne, Mme HUE Marcelle, M. BOUCHER Benjamin, Mme BODIER Catherine, M. GUYON Christophe, Mme LE FUR Elise, M. MOREAU Yannick, Mme FRESNEAU Aline, M. PERROT Franck, Mme DALLET Claudine, Mme FLAGELLE Karine, Mme BEGUIN Cathy, M. LELEU Gérard, M. FOUGERON Franck, Mme GUYON Nathalie, Mme BODZIOCH Nathalie, M. KOMAN Jean-Claude,

Quorum : La majorité des membres en exercice sont présent,

Pouvoirs : M. LOPEZ Savinien à Mme FRESNEAU Aline,
Mme TRAVÉ Lionel à Mme BREUSSIN Sylvie

Absents : Néant

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude KOMAN

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

48/2026
ASSOCIATIONS COMMUNALES
SUBVENTIONS 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Primitif communal 2026,
Vu l'avis favorable de la commission « Vie associative » du 09 juin 2026,
Vu le rapport du Maire,
Vu les demandes de subvention des différentes associations intervenants sur le territoire de la commune,

Considérant le Budget Primitif 2026,

En l'absence de trois conseillers municipaux intéressés, sortis de la salle pour éviter les conflits d'intérêt,

Après en avoir délibéré (Pour : 21, Contre : 00, Abstention : 03),

Le Conseil Municipal :

- **Approuve le versement de 54 480,00 € de subventions suivant la répartition suivante :**

AMICALE VALLEE DE VAUBRAULT	200 €
PERSONNEL COMMUNAL	4 000 €
APE	800 €
AU BONHEUR DES MYOSOTIS	200 €
CHORALE DU VAL DE CISSE	1 000 €
CLUB DE L'AMITIE	200 €
ECOLE DE MUSIQUE DE NN	1 200 €
HAND-BALL NN	6 500 €
MUSIQUE MUNICIPAL DE NN	1 400 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 037-213701634-20260707-48_2026-DE

PHOTO CLUB	250 €
TENNIS CLUB	1 500 €
THEATRE DANS LA NUIT	1 500 €
VEHICULES CIVILS MILITAIRES	200 €
VIE TA MINE	5 000 €
ACAN BASKET	4 000 €
CLAUDIE LOISIRS	200 €
COMITE DE JUMELAGE DE NN	1 100 €
COMITE DE QUARTIER DE NEGRON	500 €
COMITE DES FETES DE NN	1 100 €
FOOTBALL CLUB DU VAL DE CISSE	3 000 €
KARATE	2 400 €
MULTIDANSE	7 500 €
SPORTS ET LOISIRS	730 €
UNC AFN	500 €
UCANN	5 500 €
RESSOURCE RIBAMBELLE	1 000 €
RESTOS DU CŒUR	1 500 €
SAMOURAI DOJO	1 500 €
TOTAL	**54 480 €**

- Autorise le Maire ou son représentant légal dument habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Signé électroniquement par : Fernando FIGUEIREDO
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Nazelles-Negron - Maire